



AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL
DE LA VILLE D'HOUDAIN

BRADERIE DU 9 MAI 2024

Nous vous informons que cette année tous les emplacements mesurent 6m. Ils sont d'ores et déjà matérialisés et numérotés au sol dans les rues DURANT, BEUGIN, TOURBIERES, SALENGRO, GARE. (Les parkings seront très prochainement tracés). Cependant, vous avez la possibilité de bénéficier de plusieurs emplacements.

Afin de vous attribuer au mieux le(s) emplacement(s) que vous souhaitez, 2 possibilités s'offrent à vous :

- Vous venez repérer les emplacements sur place dans les rues concernées et indiquez dans la rubrique « référence » le numéro de l'emplacement désiré. Si cet emplacement est déjà réservé, l'emplacement le plus proche vous sera attribué ;
- Ou vous indiquez dans la rubrique « observations » le nom de la rue où vous désirez exposer.

Pour confirmer votre inscription, vous déposerez ou adresserez par voie postale votre bulletin accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée à votre adresse.

FICHE DE PRE-INSCRIPTION

Référence :

(ex : D18 ou G32 + G34)

Type : PUCIER ou COMMERCANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal + Ville :

Téléphone :

Mail :

N° de pièce d'identité :

Délivrée le :

Par :

N° registre du commerce (braderie) :

(Joindre photocopies : registre commerce + attestation assurance)

Type de commerce :

Nombre d'emplacement de 6m :

Soit : mètres

Montant :

Règlement par : CHEQUE ou ESPECES

Observations :

Compléter la fiche et tourner la page pour lire le règlement S.V.P

Inscriptions en mairie à partir du 11 mars 2024

- Une permanence est assurée à partir de 6 heures en Mairie le jour de la manifestation.
- Les emplacements seront obligatoirement occupés avant 8 heures. La commission de l'Amicale du Personnel de la Ville d'Houdain (Société organisatrice) est seule qualifiée pour la répartition des places.
- Pour la BRADERIE et le MARCHÉ AUX PUCES, la réservation ne sera retenue que pour 6, 12, 18, 24, 30 ou 36 mètres linéaires.
- Pour la restauration mobile (Friterie, Kebab, Crêperie, Hamburgers) un prix forfaitaire est appliqué.
- Des contrôles seront exercés sur place.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
- Le montant de l'emplacement se règle à l'inscription. **Sans règlement, l'inscription ne sera pas prise en compte.**
- Les fiches d'inscription sont disponibles en Mairie d'Houdain - 8 Rue Roger-Salengro 62150 HOUDAIN - Téléphone : 03.21.61.92.30 ou sur le site internet de la ville.
- Le règlement peut être fait par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « l'Amicale du Personnel de la Ville d'Houdain ».
- Joindre 1 enveloppe timbrée avec adresse pour recevoir le numéro d'emplacement.
- La largeur des emplacements ne doit pas dépasser 2 mètres.
- Les inscriptions ne seront acceptées que si la fiche est remplie entièrement et déposée ou envoyée en mairie.
- Toute personne contrôlée sur le parcours de la braderie sans justificatif devra s'acquitter du montant de la place, majoré de 10€.
- Inscription possible en Mairie dès le 11 mars 2024 tous les après-midis du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.
- Aucun remboursement n'est possible après le 22 avril 2024.

TARIFS

METRAGE	6 m	12 m	18 m	24 m	30 m	36 m
PUCES	12 €	24 €	36 €	48 €	60 €	72 €
BRADERIE	24 €	48 €	72 €	96 €	120 €	144 €
RESTAURATION MOBILE (Friterie, Kebab, Hamburgers, etc. ...)			12 m maximum	150 € (prix forfaitaire)		